

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 97-179 DU 21 AVRIL 1997

portant approbation du Budget  
prévisionnel de la Société Nationale  
d'Assurances et de Réassurance  
(SONAR) pour l'exercice 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-O32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;

VU la Loi N° 92-O29 du 26 Août 1992 fixant les règles applicables aux organismes d'assurances et de capitalisation, aux opérations d'assurance et à la profession d'assurance ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°93-44 du 11 Mars 1993 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances ;

VU le Décret N° 93-262 du 05 Novembre 1993 portant ratification du Traité instituant une organisation intégrée de l'Industrie des Assurances dans les Etats Africains et le Code des Assurances y annexé ;

.../...

VU le Décret N° 89-140 du 17 Avril 1989 portant approbation des statuts de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) ;

SUR proposition du Ministre des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 Mars 1997 ;

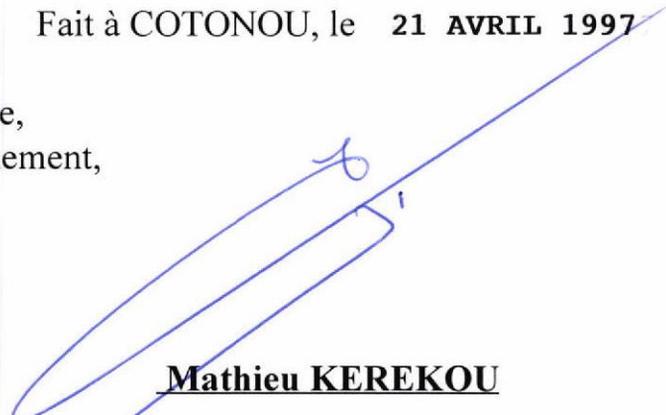
DECRETE :

Article 1er : Est approuvé le Budget Prévisionnel de la Société Nationale d'Assurances et de Réassurance (SONAR) pour l'exercice 1997, tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

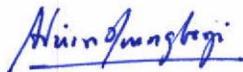
Fait à COTONOU, le 21 AVRIL 1997

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

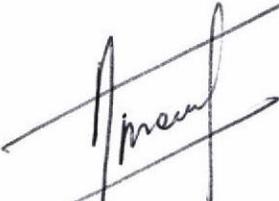
Le Premier Ministre Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale et des Relations  
avec les Institutions



Adrien HOUNGBEDJI

.../...

Le Ministre des Finances,



**Moïse MENSAH**

Le Ministre du Plan, de la Restructuration  
Economique et de la Promotion de l'Emploi,



**Albert TEVOEDJRE**

**Ampliations** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 CES 2 PMCAGRI 4 MPREPE 4  
MF 4 SGG 4 AUTRES MINISTERES 17 DGBM-DCF-DGTCPC-DSDV-DGID-  
DGAE-DGRE 6 DPE-DLC-INSAE 3 IGE 2 DCCT 1 GCONB 1 SONAR 8 BN-DAN  
2 JORB 1.-